

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DDTE

Numéro: 13.176

Date: 5 novembre 2013, 10h09

Type de proposition: Interpellation

Auteur-e-s: Groupe socialiste

Titre: Ligne CFF Le Locle-Neuchâtel/Neuchâtel-Le Locle – répondre à la demande par une offre adaptée

Malgré la mise en place de trains supplémentaires sur la ligne Neuchâtel-Le Locle/Le Locle-Neuchâtel et les services du car postal nous constatons que l'offre actuelle ne répond plus à la demande.

Aux heures de pointe, soit en début de matinée et en fin de journée, les trains de la ligne reliant Neuchâtel au Locle et vice-versa sont régulièrement remplis. Cette situation tend à se généraliser sur l'ensemble de la journée. Si l'on peut se réjouir de la fréquentation de cette ligne, il faut malheureusement constater que l'offre proposée n'est plus adaptée aux besoins des pendulaires. De nombreux usagers voyagent debout, ceci n'est pas acceptable pour des questions de sécurité.

De plus, nous pensons que l'horaire doit être étendu; en effet, les derniers trains arrivant en gare de Neuchâtel n'ont plus de correspondance pour Le Locle. Nous regrettons que notre ligne ne soit pas en adéquation avec les ICN.

A l'heure où les questions de mobilité sont d'une actualité brûlante, le groupe socialiste souhaite connaître la position du Conseil d'Etat par rapport à cette situation insatisfaisante:

- En premier lieu, le Conseil d'Etat est-il informé de cette situation? Dispose-t-il d'un état des lieux récent de la situation?
- Sur la base du constat développé dans cette interpellation, qu'est-ce que le Conseil d'Etat entend mettre en œuvre pour que les CFF proposent une offre adaptée aux besoins? Est-ce que le réaménagement des quais pourrait être une solution pour ajouter des wagons aux trains actuels? Ou alors le Conseil d'Etat et les CFF planchent-t-ils sur d'autres mesures permettant d'augmenter la capacité de prise en charge des usagers?
- Plus largement, quelles sont les mesures que l'exécutif cantonal entend actionner pour répondre à la demande actuelle et future sur la ligne précitée et sur l'ensemble du réseau cantonal?
- Finalement, quelle vision de la mobilité défend le Conseil d'Etat dans l'attente du nouveau projet de mobilité annoncé?

Autant d'interrogations par rapport auxquelles nous remercions le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Signataire-s

DI NICOLA	Erica
DUDING	Laurent
LEBEL CALAME	Johanne
BOURQUIN	Patrick